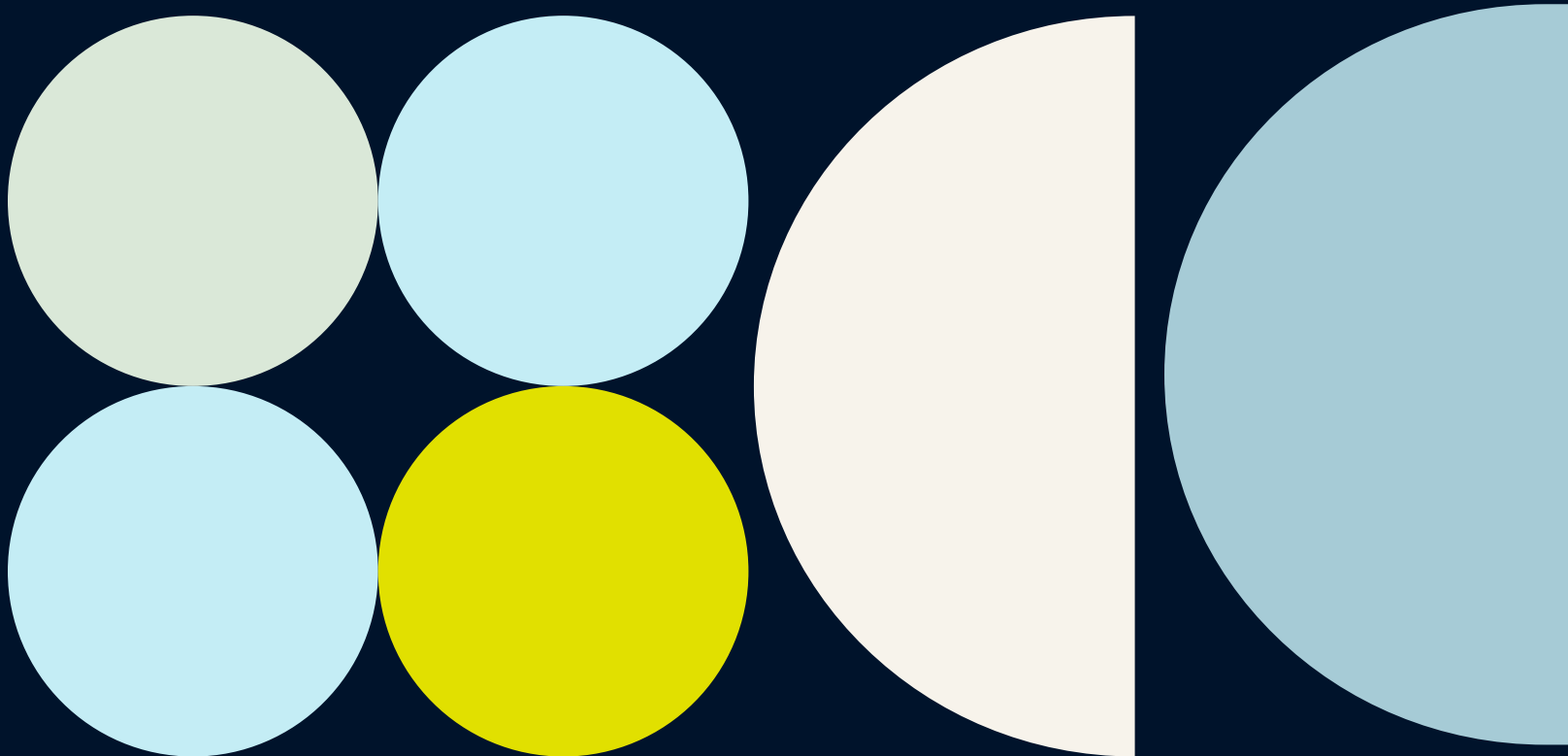




RÉCOMPENSES ET ÉCHANGE



EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Les présentes conditions générales s'appliquent au programme de récompenses de votre **Compte** offert par **Capital One** au moment de votre demande de carte ou à la date où nous vous informons que ce programme de récompenses s'applique à votre Compte (le « **Programme** »). Lorsque vous avez accepté votre Convention de titulaire de carte de crédit, vous avez également accepté les conditions générales du Programme et toutes les modifications que nous y apportons (les « **Conditions générales** »).

Sauf indication contraire ci-dessous, tous les termes en majuscules sont définis dans la Convention de titulaire de carte de crédit. Vous devriez lire les Conditions générales en tenant compte de votre Convention de titulaire de carte de crédit et tout autre document s'appliquant à votre Compte.

Le terme « **Récompenses** » désigne le montant de récompenses que vous accumulez sur votre Compte et que vous pouvez échanger à partir de votre Compte de récompenses.

Le terme « **Compte de récompenses** » désigne le compte de récompenses lié à votre Compte où sont enregistrées les Récompenses que vous accumulez et échangez. Si vous avez plusieurs Comptes qui génèrent des Récompenses, les Cartes associées à chaque Compte seront liées à un Compte de récompenses différent. Vous ne pouvez pas lier plusieurs Comptes de récompenses ni transférer des Récompenses d'un compte de récompenses à un autre, même s'ils font partie du même Programme.

Comment obtenir des Récompenses :

Vous accumulerez, de façon illimitée :

- 3 % de Remises en argent sur le montant des Achats effectués dans les épiceries admissibles, sauf les supermarchés comme Walmart et Costco;
- 3 % de Remises en argent sur le montant des Achats effectués dans les stations-service et les bornes de recharge de VE admissibles;
- 1 % de Remises en argent sur le montant de tous les autres Achats.

Les Récompenses sont calculées uniquement sur les Achats nets (montant des Achats moins les éventuels crédits, remboursements ou retours) lorsque l'Achat est porté à votre Compte. Les Avances de fonds et les transferts de solde ne sont pas considérés comme des Achats et ne donnent donc pas droit à des Récompenses. Les Récompenses seront arrondies à la deuxième décimale supérieure ou inférieure la plus près du montant que vous accumulez par Achat. Les Récompenses n'ont aucune valeur marchande et ne peuvent être échangées contre de l'argent, vendues ou échangées de toute autre manière. Il n'y a aucun plafond quant au montant total de Récompenses que vous pouvez accumuler.

Comment échanger vos Récompenses : Les Récompenses ne peuvent être échangées que par vous par le biais des services bancaires en ligne, de l'appli mobile ou en communiquant avec notre Service à la clientèle. 1 Remise en argent équivaut à 1,00 \$ CA. Vous ne pouvez échanger vos Récompenses que sous forme de crédit sur le solde de votre relevé de Compte. Les crédits au compte ne peuvent pas être utilisés sur un autre compte. Tous les échanges de Récompenses sont définitifs. Une fois que vous avez envoyé une demande pour échanger vos Récompenses, cette demande ne peut pas être annulée, inversée, remboursée ou remplacée. Les crédits sont généralement portés à votre Compte dans les 2 à 3 jours ouvrables suivant votre demande d'échange, mais cela peut prendre jusqu'à 60 jours. Les crédits au compte réduisent le solde de votre Compte, mais ils ne sont pas pris en considération dans le calcul de votre paiement mensuel minimum. Vous devez toujours régler le paiement minimum indiqué sur votre relevé mensuel.

Autres conditions : Nous déterminons à notre seule appréciation quelles transactions donnent droit à des Récompenses. Vous n'obtiendrez pas de Récompenses dans les cas suivants : a) si votre Compte de récompenses est fermé ou suspendu; b) sur les fonds de sécurité qui nous sont fournis; c) sur les paiements effectués pour des services en option. Pour pouvoir échanger vos Récompenses : a) votre Compte doit être ouvert et En règle, y compris en conformité avec les présentes Conditions générales; et b) vous devez avoir des Récompenses sur votre Compte de récompenses.

Offres promotionnelles : Nous offrons de temps à autre des offres de primes ou de Récompenses spéciales, qui peuvent être limitées dans le temps et assujetties à d'autres conditions générales que nous vous fournissons (les « **Offres promotionnelles** »). Les présentes Conditions générales du Programme continueront de s'appliquer à toutes les Offres promotionnelles.

Codes de catégorie de commerçant : Les réseaux de paiement utilisent des codes de catégorie de commerçant ou codes de commerçant (« **CCC** ») pour identifier une entreprise selon le type de produits ou de services qu'elle fournit ou l'activité de l'entreprise elle-même. Des Remises en argent de 3 % sont offertes sur les Achats effectués dans les épiceries, les stations-service et les bornes de recharge de VE admissibles, dont les CCC sont indiqués dans votre Compte de récompenses des services bancaires en ligne ou partagés par notre Service à la clientèle. Le CCC peut être modifié par le réseau de paiement associé à votre Carte, l'exploitant du réseau de paiement au point de vente et le commerçant à tout moment. Nous ne surveillons pas les CCC attribués par les réseaux de paiement ni la façon dont les commerçants se classent eux-mêmes et classent leurs transactions. Certains commerçants peuvent vendre leurs produits et services dans les locaux d'un autre commerçant et pourraient ainsi être classés différemment par leur réseau de paiement.

Erreurs : Si nous vous accordons des Récompenses ou créditions des Récompenses sur votre Compte par erreur, nous aurons le droit de les déduire de votre Compte de récompenses ou de débiter votre Compte. Nous nous réservons le droit de vérifier et d'ajuster le solde de votre Compte de récompenses à tout moment.

Solde négatif : Vos transactions pourraient entraîner un solde négatif sur votre Compte de récompenses si, par exemple, vous avez échangé toutes vos Récompenses et avez ensuite reçu un crédit au compte en raison d'un remboursement d'Achat.

Fermeture de compte : La fermeture de votre Compte entraînera la fermeture automatique de votre Compte de récompenses. Si votre Compte est suspendu, restreint ou n'est pas En règle, nous pourrions fermer votre Compte de récompenses sans préavis. En cas de décès, votre Compte de récompenses sera fermé. La fermeture de votre Compte de récompenses (pour quelque raison que ce soit) entraînera la perte de toutes les Récompenses non utilisées. Les Récompenses perdues en raison de la fermeture de votre Compte de récompenses ne peuvent pas être récupérées.

Expiration de vos Récompenses : Vos Récompenses n'expireront pas tant que votre Compte demeurera ouvert et En règle. Lorsque votre Compte est fermé, que ce soit à votre demande ou à la nôtre, vous perdrez toutes les Récompenses que vous n'aurez pas échangées à la date et à l'heure de la fermeture du Compte.

Exclusion : Nous nous réservons le droit, sans préavis, de vous exclure de ce Programme en cas de fraude, d'abus des privilèges du Programme ou de violation des présentes Conditions générales, suivant notre seule appréciation. Une telle exclusion peut entraîner, entre autres, la fermeture de votre Compte de récompenses, la perte de toute Récompense non échangée, l'annulation de Récompenses déjà échangées ainsi que des dommages-intérêts équivalant au montant de Récompenses indûment obtenues.

Modifications et résiliation : Nous pouvons modifier ou mettre fin à ce Programme et à l'une ou l'autre des présentes Conditions générales (y compris le taux d'accumulation, les valeurs d'échange, les récompenses, l'imposition de limites) à tout moment. Lorsque la loi l'exige, nous vous aviserons de toute modification par écrit au moins 30 jours avant qu'elle ne prenne effet. Nous préciserons dans cet avis la date de prise d'effet de la modification et indiquerons l'ancien article modifié ainsi que sa nouvelle version, ou bien seulement la nouvelle version de l'article concerné. Votre utilisation continue de votre Compte après de telles modifications signifie que vous comprenez et acceptez ces modifications. Vous pouvez toujours refuser une modification en fermant votre Compte avant qu'elle ne prenne effet. Lorsque la loi l'exige, notre avis indiquera que vous pouvez fermer votre Compte sans frais ni pénalité et refuser la modification jusqu'à 30 jours

après sa prise d'effet. Toutefois, la ou les modifications s'appliqueront pendant cette période de 30 jours.

Taxes : La détermination et le paiement de toute obligation fiscale liée aux Récompenses et au présent Programme relèvent de votre seule responsabilité. Vous assumez également l'entière responsabilité des obligations de déclaration de revenus.

Renonciation : Nous nous réservons le droit de retarder ou de ne pas faire appliquer l'un ou l'autre de nos droits en vertu des présentes Conditions générales ou relativement à ce Programme, sans renoncer à notre droit de les faire appliquer ultérieurement ni perdre ce droit.

Responsabilité et indemnisation : Vous nous libérez, ainsi que nos mandataires, de toute responsabilité envers vous ou toute autre personne, découlant de quelque manière que ce soit en lien avec ce Programme. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol de Récompenses.

Cession ou transfert : En tout temps, nous pouvons vendre, transférer ou céder l'ensemble de nos droits et obligations en vertu des présentes Conditions générales ou de votre Compte de récompenses sans vous en informer à l'avance. Vous n'avez pas le droit de vendre, de céder ou de transférer vos droits ou obligations en vertu des présentes Conditions générales ni votre Compte de récompenses.

Divisibilité : Si une partie des présentes Conditions générales est jugée non valable ou inapplicable en vertu de la loi applicable ou par un tribunal, le reste des présentes Conditions générales demeurera valable et applicable. Le présent Programme est réputé nul et non avenant dans la mesure où il est interdit par les lois fédérales, provinciales, territoriales ou locales.

Lois applicables : Les présentes Conditions générales sont interprétées conformément aux lois applicables de la province ou du territoire où vous résidez et aux lois applicables du Canada.

Langue : Les parties ont exprimé la volonté expresse que cette convention et tous les documents s'y rattachant directement ou indirectement soient rédigés en français. It is the express wish of the parties that this agreement and any directly or indirectly related documents be in French.



Mastercard est une marque déposée et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated.
Toutes les marques de commerce aux présentes appartiennent aux entités auxquelles elles sont associées. © Capital One, 2026. Tous droits réservés.